

Rennes : un bel effort de transparence

Date : 23 novembre 2015

Une bonne nouvelle : bravo !...

A partir d'aujourd'hui, les sessions du Conseil municipal de Rennes vont être retransmises en direct et disponibles ensuite en vidéo à la demande... à l'instar des sessions de l'Assemblée Nationale, du Sénat, du Conseil régional de Bretagne, ou encore dans ce département des

sessions du Conseil municipal de Mordelles.

Mais qu'attend donc le Conseil départemental pour en faire autant... lui que l'on nous a présenté comme un temple de la démocratie quand il s'agissait d'en défendre bec et ongles l'existence ?...

C'est le moment de rappeler que les sessions de l'assemblée sont enregistrées, mais que le département prétend effrontément ne pas être équipé pour permettre aux citoyens de les écouter, même lorsqu'ils invoquent à très juste titre leur droit d'accès aux documents administratifs.

-

PS : les sessions du Conseil municipal de la Ville de Rennes étaient déjà disponibles au format audio, pourquoi ne serait-ce pas le cas sans délai pour les sessions du Conseil départemental, si celui-ci a un minimum de volonté de transparence ?